



Schweizer Pferderennsport-Verband Fédération Suisse de courses de chevaux



RAPPORT DE LA COMMISSION VETERINAIRE FSC À L'ADRESSE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES FSC 2024

Résumé des activités pour l'année 2023 :

Service vétérinaire sur hippodromes :

- En mars 2023, 4 nouveaux vétérinaires ont été accrédités pour le service « ambulance », 2 au Tierspital de Zürich et 2 à la clinique ISME à Avenches.
- Monitoring 2023 :
 - Alors que chez les trotteurs le nombre de départs est en très légère augmentation depuis 2021, il régresse toujours sur la même période chez les galopeurs. Nous avons eu 2586 départs en course en 2023, soit environ 550 ou 20% de moins qu'à la période pré-Covid. Sur ces départs nous n'avons eu aucun accident avec une issue fatale à déplorer. C'est une nouvelle réjouissante et nous espérons vivement que cela se répétera à l'avenir.
 - 13 chevaux ont subi des blessures bénignes. Ceci correspond à 0,5 % des chevaux partants. Hormis les chevaux étrangers, seuls 2 chevaux parmi ceux-ci n'ont pas recouru à ce jour. Un ne s'est blessé qu'en fin de saison et l'autre est parti à l'élevage.
 - 1 seul cheval (galopeur) a montré une boiterie significative après la course, à la suite d'une atteinte tendineuse. A ce jour il n'a pas encore recouru.
 - Chez les galopeurs il y a eu 3 « coups de chaleur », deux au printemps et un en automne. Un seul a nécessité une intervention du service vétérinaire. Des concepts de prévention des « coups de chaleur » ont été mis en œuvre sur les différents hippodromes helvétiques pour refroidir rapidement les chevaux après la course et une communication aux entraîneurs à ce sujet a été publiée.
 - Environ 1,5 % des chevaux engagés ont été non-partants avec des certificats vétérinaires. Ces certificats ont été beaucoup plus nombreux que ces dernières années chez les trotteurs, principalement pour des soucis de boiterie (9) et des cas de chevaux fiévreux (9). De manière inhabituelle, il y a également eu 6 problèmes de pieds. La répartition des certificats tout au long de la saison permet d'exclure la météo particulièrement chaude comme explication pour cette augmentation.

- 68 chevaux (35 T / 33 G) ayant couru ont fait l'objet d'annotations dans le journal vétérinaire, soit environ 2,6 % des partants.

Lutte contre le dopage :

- 117 contrôles après les courses ont été effectués. Un seul s'est révélé positif. La substance mise en évidence chez un trotteur était de la dexaméthasone, qui est une hormone glucocorticoïde de synthèse aux effets anti-inflammatoires
- Des contrôles hors compétition (contrôles à l'entraînement) ont été effectués chez 11 entraîneurs. 26 chevaux ont été prélevés en sang et parmi eux 12 également en urine. 30% de ces chevaux étaient déclarés partants. Aucun cheval n'a été déclaré positif à l'issue de ces contrôles. Seule une médication déclarée a été constatée, ce qui ne donne pas lieu à une enquête. Aucun contrôle à l'issue des séances de qualification n'a été pratiqué
- Il y a eu 4 vices de forme pour des erreurs de procédure, heureusement sans conséquences, tous les prélèvements s'étant révélés négatifs après avoir été analysés normalement
- Pour la deuxième année consécutive, nous avons eu à déplorer de nombreux cas où les prélèvements de sang ne sont pas arrivés indemnes au laboratoire. Une dégradation du sang due principalement à un transport des prélèvements beaucoup trop long, souvent aggravé par une exposition à une chaleur importante, a été à l'origine de ces déclarations de vice de forme. La plupart des échantillons ont néanmoins pu être analysés et seule la recherche de quelques molécules bien précises n'a pu être effectuée normalement dans le sang. Par contre, dans trois cas les échantillons de sang étaient totalement hémolysés rendant toute analyse impossible. Comme pour ces 3 chevaux il n'y avait pas d'échantillon d'urine, il n'y a donc eu aucune analyse. Selon les cas, les problèmes d'acheminement se situent soit au passage en douane française, soit chez l'entreprise Colissimo responsable de l'acheminement des colis en France. Une nouvelle stratégie d'expédition des colis a été mise en place pour essayer d'éviter ces contre-temps fâcheux en 2024

Biosécurité :

La situation en Suisse est actuellement calme. Ces trois derniers mois, seuls trois cas de gourme, trois cas d'herpès-virose de type 4, trois cas de maladie à coronavirus (maladie gastro-intestinale fébrile) et une dizaine de cas de fièvre d'origine inconnue ont été annoncés à « Equinella », le réseau suisse de surveillance des épidémies équines. Ces chiffres sont dans la moyenne habituelle pour la saison hivernale.

L'augmentation des cas de fièvre du Nil occidental (West Nile Fever) dans les pays limitrophes de la Suisse (depuis juillet 2023, 21 en Italie, 5 en France et 4 en Allemagne) fait craindre son émergence chez nous dans un avenir proche. Le virus est transmis par des moustiques, eux-mêmes contaminés auprès d'oiseaux infectés, et il peut gagner le cerveau à partir de la circulation sanguine et occasionner des troubles nerveux. Ce virus est également transmissible à l'humain (zoonose). Tant l'Homme que le cheval ne peuvent pas devenir des réservoirs pour infecter de nouveaux moustiques. Néanmoins cette maladie peut engendrer des pertes financières importantes et parfois même la mort des individus atteints. La commission vétérinaire demande à tous les entraîneurs de rester vigilant face à cette maladie et le cas échéant, principalement lors de déplacements dans des régions infectées par ce virus, de protéger leurs chevaux en les faisant vacciner.

La commission vétérinaire vous remercie de votre confiance et continuera d'œuvrer en 2024 pour le respect et le bien-être des chevaux et le bon déroulement des courses.

Pour la commission vétérinaire FSC
Dr. méd. vét. Gilles Thiébaud, président

Avenches, le 29 février 2024